Technique de la maîtrise foncière (phase 2/2 jours)

Le foncier est la matière première du promoteur et de l'opérateur (social) ; son complément direct « le droit à construire » attaché au parcellaire en détermine sa valeur.

Cette formation a pour but de révéler aux prospecteurs fonciers et aux équipes de développement des opérateurs l'étendue de leurs missions (phase 1 et phase 2) et la nécessité de procéder avec méthodes face à un « marché » de plus en plus complexe.

• Caractéristiques et spécificités du marché foncier

- o Un marché de prototypes ; quelques rappels sur la spécificité de l'offre et de la demande
- o Un marché concurrentiel; description des stratégies générales des opérateurs

Appréhender le contexte de l'urbanisme

- o Mesurer la portée des principes généraux du droit de l'urbanisme
- o Mixité sociale et fonctionnelle ; un métier pluridisciplinaire
- o La hiérarchie des normes ; du RNU au PLU
- Faire le point sur la loi ENL et ALUR et les dernières réformes en cours du droit de l'urbanisme (notamment étude d'impact et concertation...)

Améliorer les pratiques de négociation

- Checklist des principales difficultés liées à un projet
- Savoir négocier les servitudes et autres obstacles existants ou à venir
- Appréhender les risques (stratégiques, humains, opérationnels et technologiques...)
- O Les aides à la décision ; banque de données, open data et diagnostics externes

La valorisation des parcellaires par la pratique

- Le cahier des charges primaires (rappel des objectifs)
- O Le cas des parcellaires trop petits ; l'effet domino
- O Le cas des parcellaires trop grands ; la découpe
 - La mise en constructibilité différée
 - O La péréquation interne et/ou externe ; pourquoi et comment ?
- O Le permis d'emménager et les permis de construire valant division
- O Le cas des ZAC et éco quartiers
- Optimiser le suivi et les réponses aux concours

Savoir apprécier le coût réel du foncier

- o Calcul du prix cible (méthode dite « à rebours »)
- Détermination des paramètres fondamentaux
- Appréciation chiffrée des incertitudes réelles ou à venir (aléas partagés)
- o Exercice en groupe sur tableur
- La négociation gagnant/gagnant

• Sécuriser les accords sur le plan juridique

- Les accords préalables (hors contrats)
- Les contrats (promesse et synallagmatique)
- Maîtriser les clauses suspensives
- O Déterminer le (ou les) prix et les modalités du paiement
- O Quelles sont les différentes garanties apportées au vendeur
- Le partenariat entre opérateurs privés/ bailleurs publics